



Groupe des employeurs du CESE
Priorités politiques 2016-2018

Les convictions des entreprises



Comité économique et social européen
Groupe des Employeurs



Comité économique et social européen

Groupe des Employeurs

Groupe des employeurs du CESE – Priorités politiques 2016-2018

Les convictions des entreprises

L'Europe émerge lentement d'une longue période de récession économique et financière. La reprise est toutefois fragile et certains États membres enregistrent de meilleurs résultats que d'autres. Les employeurs estiment qu'un environnement macroéconomique stable, s'appuyant sur des réformes structurelles favorables à la croissance et sur des politiques budgétaires responsables, constitue une condition préalable à une croissance forte et durable.

L'actuelle crise des réfugiés est une tragédie humanitaire et un défi pour l'Europe. Le nombre croissant de réfugiés et de migrants a un impact sans pareil, qui requiert d'urgence l'adoption d'une approche plus cohérente que cela n'a été possible jusqu'à présent. Face à un afflux sans précédent de réfugiés et de migrants économiques, l'Europe doit mettre en place une politique d'immigration et d'intégration responsable et cohérente. L'espace Schengen doit être protégé et amélioré, et le contrôle des frontières extérieures de l'UE doit être assuré. La Commission européenne a émis une série de propositions dans ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire.

Le contexte politique et économique, plus incertain et moins prévisible, dans lequel évoluent les entreprises nécessite une Union européenne compétitive sur le plan mondial, en mesure de répondre facilement à ces problèmes et à d'autres défis sociétaux.

Le groupe des employeurs s'engage en faveur de la défense de la liberté d'entreprise et de la promotion de l'esprit d'entreprise, de la culture entrepreneuriale et de la formation à l'entreprise en Europe. Afin de promouvoir un avenir plus dynamique et plus compétitif pour que l'UE puisse générer de la croissance, des emplois et de nouveaux investissements, le groupe des employeurs défend les idées décrites ci-après.



Une culture renforcée de l'entrepreneuriat doit être encouragée en Europe

L'UE doit développer une approche plus entrepreneuriale. Pour faciliter la création et le développement des entreprises, l'UE se doit d'améliorer les conditions générales qui encadrent l'entrepreneuriat et d'offrir de meilleures conditions de croissance aux entreprises nouvellement créées et aux jeunes PME innovantes. Les besoins des PME et en particulier des microentreprises, des petites sociétés et des entreprises familiales doivent être intégrés dans toutes les politiques de l'Union, selon le principe de la «priorité aux PME». Une politique horizontale efficace est également nécessaire pour les PME.



L'achèvement du marché unique de l'UE

Un marché unique européen parfaitement fonctionnel, intégrant un marché unique numérique véritable, est un moteur essentiel à la croissance. L'UE doit supprimer les derniers obstacles auxquels les entreprises sont encore confrontées dans le marché intérieur, y compris dans le domaine des services, et se concentrer sur la mise en œuvre rigoureuse et correcte de la réglementation existante. La compétitivité des entreprises doit également être l'objectif principal dans toutes les questions concernant l'énergie, les transports et le secteur financier. Si l'on veut améliorer l'environnement des affaires, les politiques européennes doivent se conformer aux exigences d'une meilleure réglementation. Une meilleure réglementation, c'est une réglementation plus intelligente et de meilleure qualité. Parfois, la meilleure approche consiste à s'abstenir purement et simplement de réglementer.

La durabilité est un concept plus vaste et il importe que les facteurs économiques y soient également pris en compte. Les problèmes environnementaux peuvent représenter tout à la fois un facteur de coût, mais aussi un moteur potentiel de croissance. L'UE doit s'assurer que les actions visant à promouvoir le développement durable et à parvenir à une économie circulaire efficace dans l'utilisation des ressources et peu émettrice de carbone, améliorent la compétitivité des entreprises et encouragent la croissance.



Une politique industrielle plus efficace, compétitive, pleinement intégrée et tournée vers l'avenir, pour garantir une assise industrielle forte, solide et compétitive en Europe

Pour assurer la compétitivité des industries européennes et encourager une réindustrialisation à forte valeur ajoutée, l'Europe a besoin d'innovation et de synergies entre les services et l'activité manufacturière (sous la forme d'une «servicisation» des activités industrielles). Une meilleure intégration des entreprises européennes dans les chaînes de valeur mondiales, de nouvelles méthodes de production et des frontières qui s'estompent entre l'industrie manufacturière et celle de la numérisation, de même que l'industrie 4.0, seront source de nouvelles opportunités de croissance. La politique industrielle devrait également porter sur le secteur des services et accorder une attention particulière aux possibilités offertes par la révolution numérique.

Pour favoriser l'investissement, les politiques de l'UE en matière d'énergie et de climat doivent être respectueuses des besoins des entreprises et fixer des objectifs réalistes en matière de changement climatique. Les actions européennes doivent intégrer le fait que ce dernier représente un défi mondial, qui est relevé par des actions et engagements conjoints à l'échelle planétaire. L'accord de la COP21 est historique et constitue une étape vers la garantie de conditions de concurrence équitables au niveau mondial. Mais il convient de veiller à ce que tous les pays assument la responsabilité des actions en faveur du climat.



La compétitivité pour plus d'emplois et donc le maintien de la dimension sociale de l'UE

L'accent mis sur la compétitivité et la stimulation de la croissance permettra aux entreprises de créer davantage d'emplois. Les réformes du marché du travail sont nécessaires afin que nous puissions accueillir le changement sur le plan des compétences, de la technologie, des nouvelles formes d'organisation du travail ainsi que des matériaux et procédés de production. L'amélioration du dispositif d'éducation fondé sur le travail, l'enseignement et la formation professionnels, ainsi que la mise à niveau des compétences, sont nécessaires pour garantir que les qualifications proposées correspondent bien aux besoins en évolution constante des entreprises. Le dialogue social devrait apporter une contribution positive à la compétitivité et à la croissance.

À l'échelle de l'UE, il convient de veiller avant tout à ce que les règles existantes soient mises en œuvre et appliquées correctement, et à utiliser de bonnes pratiques et des références pour favoriser le processus de réforme. La mobilité des travailleurs, qui bénéficie à la fois aux employeurs et aux travailleurs, doit être facilitée.



(Re)construire le rôle de l'Europe dans le monde

La défense du libre-échange et l'amélioration de l'accès aux marchés des partenaires commerciaux, dans l'intérêt des entreprises et de leurs clients, sont la clé de la croissance et de l'emploi dans l'UE. Suivant les pronostics actuels, la croissance mondiale devrait se faire à plus de 90% en dehors de l'Europe dans les dix à quinze prochaines années. La promotion et la conclusion du PTCEI et d'autres accords de commerce et d'investissement cruciaux (tels que l'AEGC et l'ALE avec le Japon) ouvriront l'accès à ces marchés. Les PME, en particulier, ont beaucoup à gagner des échanges commerciaux et une attention spéciale devrait être accordée à l'internationalisation de cette catégorie d'entreprises.

Qui sommes-nous?

Le groupe des employeurs du Comité économique et social européen (CESE) réunit des entrepreneurs et des représentants d'associations d'entrepreneurs qui exercent leurs activités dans l'industrie, le commerce, les services et l'agriculture dans les 28 États membres de l'Union européenne. Nous sommes l'unique voix des entreprises au sein du cadre institutionnel de l'Union européenne.

Le CESE est l'organe consultatif de l'UE qui se compose de représentants de la société civile: employeurs, organisations syndicales, ONG, etc. Le Comité publie des avis sur les propositions législatives de la Commission européenne.

Comité économique et social européen Groupe des employeurs

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Tel.: +32-2-546 82 07

Fax: +32-2-546 97 54

gr1@eesc.europa.eu

www.eesc.europa.eu/employers-group



Twitter: @employers_EESC



Facebook: EmployersEESC



Youtube: EmployersEESC

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"

EESC-2016-04-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2016

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Print

QE-01-16-050-FR-C

ISBN 978-92-830-3041-6

doi:10.2864/31678

Online

QE-01-16-050-FR-N

ISBN 978-92-830-3039-3

doi:10.2864/25883

FR

